

Questions orales

M. Crosbie: Dites cela à Turner. C'est à lui la faute. C'est ce que vous avez fait.

M. Rae: Madame le Président, je suis persuadé que le Président Reagan appréciera à sa juste valeur l'avis économique détaillé donné par le ministre des Finances sur la façon de gérer les déficits. Cependant, je signalerai au ministre qu'en 1928, Calvin Coolidge était plein d'optimisme quant à l'avenir, ce que sa réponse à lui rappelle étrangement. De toute façon, il n'a pas répondu à la question que je lui avais posée au sujet des taux d'intérêt canadiens.

ON DEMANDE UNE ASSURANCE CONCERNANT LA
FLUCTUATION DES TAUX D'INTÉRÊT

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Je voudrais demander au ministre de nous faire une déclaration simple et directe. Si les taux d'intérêt américains grimpent à la suite de la politique du gouvernement américain et de la situation aux États-Unis, peut-il au moins nous assurer que nous ne suivrons pas les Américains dans cette dangereuse voie qui va dévaster notre économie et priver de travail des centaines de milliers d'autres Canadiens? Peut-il nous assurer qu'il compte suivre à l'égard des taux d'intérêt une politique vraiment canadienne conforme à la situation de notre pays au lieu des politiques suivies ailleurs?

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député n'ignore pas, j'en suis sûr, que chaque semaine des bons du Trésor font l'objet d'une vente publique à Ottawa...

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: ... au Canada, et que le taux d'intérêt, le taux bancaire qui en résulte est entièrement établi au Canada.

M. Stevens: Par la Banque du Canada.

M. MacEachen: Si ce n'est, madame le Président, que le député...

Une voix: Vous savez ce qu'il en est!

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: Le député oublie toujours que le Canada fait partie du marché financier international, d'un système commercial international et qu'il bénéficie grandement de sa participation au système international d'échanges et de paiements. La situation des États-Unis se répercute sur le Canada comme sur l'Allemagne de l'Ouest, le Royaume-Uni, l'Italie et tous les pays industrialisés.

Une voix: Que font-ils maintenant?

M. MacEachen: Il est impossible de protéger le Canada contre la fluctuation des taux d'intérêt aux États-Unis sans le payer très cher, c'est-à-dire par la perte de capitaux à court

terme et une dépréciation très importante du dollar canadien. Voilà les inconvénients dont le député ne parle jamais.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1440)

LE BUDGET

LES RÉPERCUSSIONS D'UNE DISPOSITION SUR LE REVENU DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre sait certainement qu'une de ses mesures fiscales, la résolution n° 53, va réduire considérablement le revenu annuel des anciens combattants. Ceux-ci peuvent difficilement se permettre de perdre \$3,500 de revenu parce qu'on interdit à leur épouse qui travaille de les déclarer comme personne à charge aux fins de l'impôt sur le revenu. J'aimerais donc savoir si le ministre compte annuler immédiatement cette pénalisation fiscale qui fait ainsi des allocations d'ancien combattant la cible principale des collecteurs d'impôts?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député soulève une nouvelle fois le problème des anciens combattants. Hier, le leader de l'opposition a prétendu que l'imposition des avantages sociaux des employés aurait des répercussions directes sur les allocations d'ancien combattant. Je tiens à dire, en ce qui concerne au moins l'une des sources de revenu de retraite des anciens combattants, à savoir l'allocation d'ancien combattant dont le montant est établi d'après le revenu et les moyens des bénéficiaires, que l'imposition des avantages sociaux des employés ne modifiera nullement le montant de la pension d'ancien combattant. Je tenais à corriger cette affirmation que le leader de l'opposition a faite hier. Le député nous donne une interprétation personnelle d'une disposition. Nous aurons l'occasion de la débattre le moment venu en comité plénier. Si le député veut bien alors exposer son point de vue, je me ferai un plaisir de l'écouter.

* * *

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE AU MINISTRE D'ADOPTER LA POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS

L'hon. George Hees (Northumberland): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Aux États-Unis, le taux d'inflation a diminué, passant d'une moyenne de 12.5 p. 100 en 1980 à 8.9 p. 100 pour 1982. Dans notre pays, au contraire, il a augmenté, passant de 10.1 p. 100, en 1980, à 12.5 p. 100 en moyenne en 1982, taux record dans notre pays. Les taux d'imposition des particuliers aux États-Unis ont diminué, à compter du 1^{er} janvier, de 8¼ p. 100 en moyenne, ce qui permet à une famille de quatre personnes gagnant \$20,000 par an de payer \$203 de moins d'impôt cette année par rapport à l'année dernière. Le ministre a-t-il sérieusement envisagé d'adopter le même genre de politique économique, qui contribue davantage à réduire le taux d'inflation tout en allégeant le fardeau fiscal des particuliers aux États-Unis que ne le font ses propres programmes dans notre pays?